



Sensitize and Train Organisations to fight against the Prostitution of minors

**D4.6 Document d'orientation pour les
autorités publiques et les
centres/instituts de formation
(jeunesse, travail social, etc.)**

MAI 2025



**Co-funded by
the European Union**

Table des matières

Table des matières	2
1. Introduction.....	3
2. Comprendre le phénomène	5
2.1 Définitions	5
2.2 Typologies d'exploitation	5
2.3 Vulnérabilités et facteurs de risque	6
3. Cadres juridiques	7
3.1 Contexte international	7
3.2 Contextes juridiques nationaux.....	7
3.3 Lacunes juridiques et faiblesses de mise en œuvre identifiées	9
4. Lacunes et défis systémiques	11
Les besoins des victimes.....	12
Une approche globale	13
est nécessaire	13
5. Activités et impact du projet STOP	14
6. Recommandations politiques.....	19
7. Conclusion	22
8. Bibliographie.....	23
9. Annexes	27
Annexe 1.....	27
Annexe 2.....	30

1. Introduction

1. De quoi parlons-nous ?

Touchant des milliers d'enfants dans le monde, le phénomène caché et de plus en plus numérique **de l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution (CSE)** cible certains des jeunes les plus vulnérables d'Europe. En particulier ceux qui sont isolés, placés en institution ou exposés à l'exploitation émotionnelle. Généralement ignorés par les systèmes censés les protéger, ces jeunes ne sont pas des délinquants, mais des **victimes de la coercition, de la manipulation et de la violence**.

2. Le projet STOP : qui nous sommes.

Conçu pour répondre au besoin pressant d'identifier et d'arrêter cette violence, le projet STOP ("Sensibiliser et former les organisations à la lutte contre la prostitution des mineurs") KA220-VET-000088) cofinancé par Erasmus+, le projet rassemble des partenaires de France (**Pistes-Solitaires** et **MEITIS**), d'Espagne (**UPV/EHU**), d'Italie (**CESIE ETS**), de Grèce (**Four Eléments**). **Chaque partenaire apporte une expérience directe dans le domaine de l'éducation, du travail de jeunesse, de l'intervention sociale ou des politiques publiques**. Ensemble, nous formons un partenariat multidisciplinaire qui s'engage à faire connaître le phénomène de la prostitution des mineurs, à le rendre visible et à le rendre évitable.

Dans tous les pays partenaires, l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution existe, mais passe généralement inaperçu. Notre objectif est de doter les **animateurs de jeunesse**, les **enseignants**, les **acteurs du secteur social** et les **autorités publiques** des outils et des connaissances nécessaires pour comprendre, reconnaître et (ré)agir.

3. Ce que nous avons fait.

Grâce à des **recherches sur** le terrain, des conférences internationales, des **entretiens avec les parties prenantes** et des actions de formation de deux jours auprès d'étudiants du travail social (niveau formation professionnelle) et **d'ateliers de sensibilisation**, le projet STOP a permis de former et de sensibiliser de **plus de 600 participants** répartis dans les quatre pays partenaires du projet. Ce document résume les enseignements tirés, les besoins exprimés par les professionnels et les pratiques qui se sont avérées efficaces et pouvant être source de changement.

4. Ce que propose ce document d'orientation.

Ce document d'orientation met en lumière les principaux **défis**, définit le **cadre juridique, institutionnel** et **social** de la prostitution des mineurs en Europe et apporte des **suggestions** claires et réalisables aux **institutions publiques** et aux **centres de formation**, formant des professionnels des secteurs de la jeunesse et du travail social. L'objectif est de permettre des changements dans les politiques et les pratiques qui préviennent la prostitution des mineurs, protègent les victimes et garantissent des réactions coordonnées et tenant compte des traumatismes.

2. Comprendre le phénomène

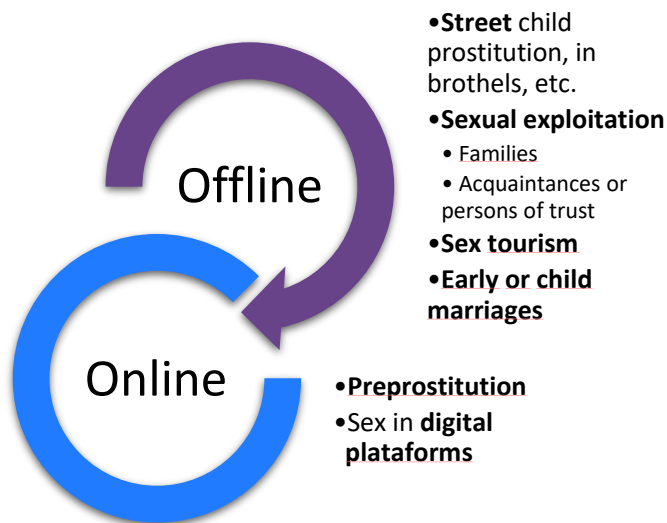
2.1 Définitions

Le terme "prostitution des mineurs" a été utilisé pour désigner les mineurs impliqués dans l'échange d'actes sexuels. Toutefois, l'expression "exploitation sexuelle des mineurs dans la prostitution", abrégée en CSE (*Child Sexual Exploitation*) et SEMP (*Sexual Exploitation of Minors in Prostitution*), est préférable car elle reflète la coercition et la manipulation.

La Convention de Lanzarote du Conseil de l'Europe et plusieurs **stratégies de l'UE** (par exemple, la stratégie 2020-2025 de l'UE pour une lutte plus efficace contre les violences sexuelles commises contre des enfants) préconisent également le remplacement de l'expression "prostitution des mineurs" par une terminologie qui met l'accent sur le **statut de victime, la violence et l'exploitation** (Commission européenne, 2020). Ces normes insistent sur le fait que le langage doit refléter l'**absence de consentement** de l'enfant et le **caractère criminel du comportement des adultes** dans de tels contextes.

Chaque pays semble aborder la question de l'exploitation sexuelle des enfants avec ses propres perspectives et ses propres débats internes sur la **terminologie appropriée**.

2.2 Typologies d'exploitation



Les typologies d'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution sont divisées en deux contextes principaux :

(a) **Hors ligne** : Il s'agit de l'exploitation sexuelle dans des lieux identifiables tels que les rues, les appartements, les maisons closes, ainsi que l'enregistrement et la production de matériel pornographique mettant en scène des enfants. Elle se produit également au sein des ménages, dans les familles d'accueil et par l'intermédiaire d'adultes de confiance, ce qui englobe

les relations amoureuses manipulatrices, les mariages forcés, le tourisme sexuel et la traite des mineurs à des fins d'exploitation sexuelle.

(b) **En ligne** : L'exploitation sexuelle des mineurs peut se passer via les technologies numériques et Internet, y compris la pré-prostitution et les relations sexuelles sur des plateformes numériques (*voir schéma*). Certaines de ces pratiques peuvent présenter des

"zones grises" en fonction du pays ou de la reconnaissance législative de l'exploitation sexuelle des mineurs (Direction générale de la communication, 2024).

2.3 Vulnérabilités et facteurs de risque

Les principales vulnérabilités et facteurs de risque que l'on peut retrouver :

- Les enfants ayant subi des **traumatismes dans le passé**, car les traumatismes peuvent entraîner une dévalorisation de soi et une perturbation des réseaux de soutien, ce qui accroît la vulnérabilité. L'exposition précoce à la violence sexuelle ou à des rencontres traumatisantes peut accroître la vulnérabilité.
- Les **situations familiales instables** (négligence, violence domestique, toxicomanie, maladie mentale, fugue ou criminalité) augmentent le risque. Les enfants placés en famille d'accueil ou en institution sont particulièrement vulnérables.
- Les enfants souffrant de **problèmes de santé mentale**, tels que la dépression, les troubles liés aux traumatismes ou le manque d'estime de soi, sont en danger. Les exploiters ont souvent recours à la drogue ou à une dépendance existante pour contraindre les jeunes.
- Les vulnérabilités multiples (maltraitance familiale, problèmes de santé mentale, victimes de harcèlement scolaire, jeunes en situation de handicap) sont des facteurs de risque.
- **Les mineurs non accompagnés et ceux qui vivent dans des logements protégés** sont très exposés en raison de l'isolement, du manque d'accompagnement et parfois de négligence.

Ces facteurs ne signifient pas nécessairement qu'un enfant sera victime d'exploitation sexuelle, mais ils augmentent le risque et la probabilité qu'il le devienne (*Godar & Holmes, 2017*).

Parmi les effets psychologiques de l'exploitation sexuelle, la **dissociation** est un symptôme assez courant. Les professionnels ont observé lors des formations STOP, notamment en France et en Grèce, que de nombreuses jeunes victimes font preuve de détachement émotionnel ou de confusion lorsqu'elles racontent leurs expériences. Parfois, un enfant semble ne pas être affecté ou **déconnecté**, mais la dissociation lui permet de se détacher psychologiquement de l'abus. Lorsque les traumatismes subis sont intenses, le choc qu'ils provoquent peut entraîner une dissociation encore plus durable.

Il est important de comprendre les traumatismes et la dissociation pour instaurer la confiance et réussir les interventions.

3. Cadres juridiques

3.1 Contexte international

Au niveau international, la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants est influencée par :

- **La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (1989)**
- **La déclaration de Stockholm (1996)**
- **Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2000)** qui définit tout commerce sexuel juvénile comme une violence, indépendamment du consentement. Il donne la priorité à la poursuite des trafiquants, mais nécessite davantage d'ajouts pour soutenir les victimes par la suite.

Il existe actuellement trois instruments de lutte contre ce crime au niveau international :

- 1) le Conseil de la Convention européenne sur la cybercriminalité,
- 2) le Conseil de la Convention européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle, et
- 3) le Protocole facultatif à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants.

3.2 Contextes juridiques nationaux

Il existe différentes lois dans les pays européens qui condamnent l'exploitation sexuelle des enfants. Toutefois, les observations des experts et les références documentaires fournies mettent en évidence certaines lacunes et certains défis dans ce domaine.

Instruments juridiques		Mesures
France	- Loi du 4 mars 2002 - Loi pour le renforcement de la lutte contre la prostitution et la traite des êtres humains (2013) - Loi 2016-444 (confirmée constitutionnelle en 2019) (Darley et al., 2018). - 2018 : Extension du délai de prescription à 30 ans après la majorité pour les crimes sexuels sur mineurs. - Avril 2021 : La loi interdit d'invoquer le consentement des enfants de moins de 15 ans	- Criminaliser les clients qui se livrent à des activités sexuelles avec des mineurs (15-18 ans) - Les contrevenants risquent jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende lorsqu'il s'agit d'un mineur. - Les lois reconnaissent les mineurs prostitués comme des victimes - Le concept de prostitution est clair, mais des voix s'élèvent pour élargir la

	(ou de moins de 18 ans en cas d'inceste) et crée un délit de sextorsion (7 à 10 ans de prison). - Avril 2021 - Loi Billon : Le recours à la prostitution d'un mineur est un crime (5 à 20 ans de prison selon l'âge). - Février 2022 - Loi Taquet : Oblige l'Aide Sociale à l'Enfance à "apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs qui se livrent à la prostitution, même occasionnellement, considérés comme étant en danger"	terminologie afin de couvrir toutes les formes d'exploitation sexuelle des mineurs à des fins commerciales.
Espagne	- Loi organique 8/2021 (protection contre la violence) - Loi organique 10/2022 (liberté sexuelle) - PENTRA 2021-2023 : Plan stratégique national contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle (gouvernement espagnol, 2021, 2022).	- Le cadre juridique se concentre sur la protection des mineurs et l'élargissement des définitions du consentement - PENTRA est un plan d'action interministériel visant à lutter contre l'exploitation de manière globale. - Des cadres existent, mais les professionnels font état d'outils insuffisants et d'un manque de formation spécifique pour gérer efficacement les cas d'exploitation sexuelle des enfants.
Italie	- Le signalement doit parvenir à l'autorité judiciaire (procureur pour les mineurs) - Article 609 du code pénal sur les actes sexuels avec des mineurs - Stratégie nationale pour la prévention et la lutte contre les abus et l'exploitation sexuels (initiative récente) (Ambasciata Germania Berlino Sociale, Ufficio Sociale, 2012).	- Les professionnels sont tenus de signaler les cas - Forte sous-détection due à l'invisibilité des victimes - L'absence d'application proactive de la loi et l'insuffisance de la législation protectrice ont été identifiées par les parties prenantes. - demande une législation fondée sur la prévention et l'interculturalité, en particulier pour les mineurs qui se trouvent en dehors des structures traditionnelles
Grèce	- Loi 4267/2014 (articles 9-11) - Mécanisme national d'orientation (MNO) pour les victimes de la traite des êtres humains (Ethniko Tipografio, 2009).	- Couvre la violence sexuelle, l'exploitation et la pédopornographie - Le MNO met en avant le soutien psychologique, les soins médicaux, le placement en famille d'accueil et l'éducation. - La volonté politique existe, mais les défis sont nombreux : manque de financement, complexité excessive des cas, faible

		visibilité de l'exploitation sexuelle des enfants. - La loi reconnaît la traite des êtres humains, mais il faut renforcer les dispositions relatives à la protection proactive et mettre en place un protocole normalisé d'application.
--	--	--

3.3 Lacunes juridiques et faiblesses de mise en œuvre identifiées

1. Identification des règlements et programmes efficaces

- Les pays du consortium utilisent leurs systèmes et procédures d'orientation nationaux pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution.
- Il existe un certain degré de coopération entre les agences pour mettre en œuvre l'intervention.
- En Espagne, par exemple, le département des politiques familiales dispose de l'Observatoire contre la pédophilie et la pornographie infantile (Karmacharya & Paternò, 2022).
- En France, deux grands plans nationaux ont été présentés en 2021 et 2024 :
 - Le Plan national de lutte contre la prostitution des mineurs (2021-2022) met l'accent sur les domaines suivants : la formation, l'accompagnement et la sensibilisation des mineurs, et l'action judiciaire contre les clients/proxénètes , y compris le numéro de téléphone 119 qui est ouvert pour signaler les cas d'exploitation sexuelle.
 - Le deuxième plan, 2024-2027, axé sur l'éducation, l'aide aux fugueurs et la recherche, comporte quatre objectifs :
- Sensibilisation à l'identification de cas d'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution, en particulier au sein de la communauté éducative par le biais d'une éducation à la vie affective et sexuelle.
- Améliorer la prise en charge des mineurs en fugue.
- Amélioration de la coordination locale et des centres d'accueil.
- Améliorer la connaissance du phénomène par la recherche.

2. Les défis posés par les professionnels, les ressources disponibles et les décideurs en matière d'intervention

- La lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution **se heurte à des difficultés** telles que le manque de **ressources et la réticence des familles**, ce qui prouve la nécessité d'une intervention proactive.

- Le manque de formation, la **complexité psychologique et le manque de formation** montrent que nous avons besoin de **protocoles clairs et de changements** pour résoudre ce problème.
- Au niveau international, des obstacles tels que le manque de ressources et le manque de connaissances juridiques montrent que la prévention est importante.

3. Identification des initiatives et des programmes mis en œuvre :

1. Identification des cas :

- En France, on estime qu'entre 7 000 et 10 000 mineurs sont victimes de la prostitution en France (CVM, 2021), certaines estimations des services de l'Aide sociale à l'enfance atteignant 15 000 mineurs pris en charge (Essadek, 2021).
- L'Italie est confrontée à des obstacles dus au manque de connaissances juridiques.
- La Grèce adopte une approche à multiples facettes, avec des difficultés à disposer de ressources suffisantes.
- En Espagne, l'intervention s'est concentrée sur les jeunes en fugue et sur la prévention du recrutement.
- Absence de protocoles et de structure organisée pour traiter les cas dans tous les pays étudiés.

2. Intervention auprès des victimes (survivants) de ces situations et de leurs familles.

- Après les deux grands plans nationaux d'actions de formation et de sensibilisation, la France met en place un service dédié au sein du numéro d'appel d'urgence 119.
- L'Italie se distingue par la coordination de l'OBSERVATOIRE et la participation internationale.
- La Grèce est confrontée à un manque de formation dans les domaines de l'éducation et a besoin d'une éducation plus structurée et coordonnée.
- L'Espagne met l'accent sur la prévention en établissant un lien avec les jeunes pour leur donner une identité et un sentiment d'appartenance au système de protection.

3. Inclusion et accompagnement de ces cas après l'identification d'une situation de prostitution ou d'abus.

- La France soutient les victimes par le biais de réseaux de protection et de santé tels que l'UAPED. Des commissions locales (CDLP), dirigées par les préfets, rassemblent les acteurs institutionnels pour améliorer la coordination.
- En 2020, l'Italie a établi des lignes directrices pour l'intervention dans les centres de protection, en mettant l'accent sur la prévention de la récidive et la prise en charge des fugueurs.
- La Grèce souligne la nécessité de changer le système et la culture d'intervention, en mettant l'accent sur la protection des enfants.

4. Lacunes et défis systémiques

L'enquête internationale menée dans le cadre du projet STOP auprès de tous les pays partenaires nous a permis de tirer les conclusions suivantes :

4.1 Perception du public et lacunes en matière de sensibilisation

- Dans les quatre pays européens (France, Grèce, Italie et Espagne), le public est très sensibilisé et préoccupé **par l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution**. Toutefois, **la prise de conscience n'est pas universelle**, et de nombreux incidents ne sont pas signalés en raison de la stigmatisation et de la peur.
- La perception du public est mitigée, les participants de certains pays associant la prostitution des mineurs à la **consommation de drogue et à la violence**, tandis que d'autres l'associent à la **migration** et à la **pauvreté**.
- La sensibilisation globale, en particulier chez les jeunes les plus à risque, doit être renforcée par l'éducation et un dialogue ouvert.
- Les partenaires de STOP ont constaté que dans de nombreuses régions, l'éducation sexuelle, lorsqu'elle existe, ne couvre pas suffisamment des sujets tels que les relations saines, le consentement ou les risques liés à l'exploitation sexuelle. Les mineurs sont donc vulnérables en raison d'une mauvaise information ou d'un manque de sensibilisation.

4.2 Lacunes dans la formation des professionnels

- Le cadre existant de protection de l'enfance a permis de détecter des cas, mais une formation spécialisée et une approche proactive sont nécessaires.
- Un autre problème est l'**absence** de formation **commune** obligatoire pour les professionnels qui ont une relation personnelle avec les enfants, tels que les enseignants, les travailleurs sociaux, la police, la justice et les prestataires de soins de santé.
- Les formations existantes sont souvent **improvisées**, ad hoc ou informelles.
- De nombreux travailleurs de première ligne ne savent toujours pas comment identifier l'exploitation sexuelle à des fins de prostitution et y répondre, et les signaux d'alerte peuvent être négligés ou traités de manière inefficace.
- Il n'existe pas de formation spécifiquement axée sur l'accompagnement des jeunes qui sortent de la prostitution.

4.3 Faiblesses en matière de législation et d'application

- Bien qu'il existe des lois qui protègent les enfants contre de nombreux crimes, la **terminologie** peut être quelque peu dépassée, comme "prostitution des mineurs" au lieu de "exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution ». Cette dernière expression met davantage l'accent sur l'état de victime des enfants que sur les lacunes potentielles.
- L'application de la loi peut également être incohérente, car dans certains pays, peu d'affaires aboutissent à un procès en raison du manque de preuves ou de ressources. Même lorsqu'il existe des lois sévères en matière de protection de l'enfance, le **manque de financement** et de mécanismes d'application **adéquats** les rend souvent inefficaces.
- En outre, des **lois et des cadres européens communs** sont nécessaires pour assurer une protection cohérente des mineurs, faciliter la coopération transfrontalière et renforcer les réponses des institutions.
- Il est important de renforcer la politique pénale et le traitement judiciaire de l'exploitation sexuelle, d'identifier clairement les jeunes en situation de prostitution comme victimes et d'impliquer les clients.
- La responsabilité pénale des plateformes numériques qui hébergent des réseaux de proxénétisme n'est pas suffisamment appliquée.

4.4 Coordination limitée entre les agences

- L'**absence de collaboration coordonnée** entre les services sociaux, la police, la justice, les soins de santé, les écoles et les associations, qui opèrent souvent de manière isolée, est à l'origine d'une lacune importante.
- En l'**absence de protocoles formels d'orientation** ou de **communication**, il arrive très souvent que des informations importantes soient perdues et que des opportunités d'intervention précoce soient manquées. En conséquence, un enfant peut avoir besoin d'**accéder à de multiples services**, est renvoyé d'un service à l'autre, avec peu ou pas de coordination, ce qui entraîne des retards et crée des expériences traumatisantes supplémentaires.

Les besoins des victimes

Ce que nous avons collecté lors des entretiens et des groupes de discussion du projet :
Sur le **plan psychologique** :

- *« Les victimes devraient être accompagnées par des psychologues et des psychiatres spécialisés, car même si l'exploitation n'est pas de longue durée, il est certain qu'elle a traumatisé l'âme de la victime » (Grèce)*

- « Des programmes d'intervention complets doivent être mis en place pour faciliter la transition de l'individu vers un environnement plus sain » (Italie)

Sur le **plan juridique** :

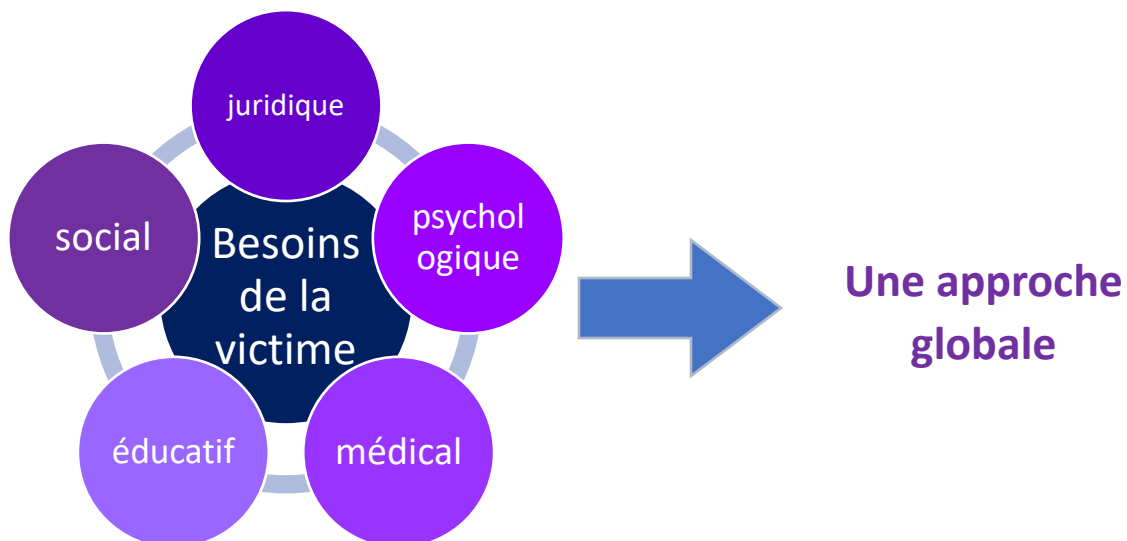
- « L'État doit apporter son soutien afin de trouver un avocat approprié, capable, tant sur le plan cognitif que psychologique, de soutenir les victimes et de les aider à revendiquer leur liberté et à se sentir justifiées » (Italie).

Sur le plan **des accompagnements** :

- L'accent doit être mis sur le soutien aux jeunes qui sortent de la prostitution. Un soutien multidimensionnel doit exister : mineurs (rupture de l'emprise, planification de l'avenir, justice), travailleurs sociaux et familles.
- Un accueil inconditionnel des victimes doit être réalisé dans les microstructures, avec un éloignement du territoire et des réseaux de proxénètes et de trafiquants de drogue, pour permettre aux jeunes de se reconstruire.

Au niveau éducatif

- Les professionnels sont très peu sensibilisés à la victimisation sexuelle des enfants (Espagne)
- Il est très important que l'école soit un espace sûr (Espagne)
- En ce qui concerne la prostitution, je ne pense pas que nous puissions faire grand-chose d'autre. Parce que je ne pense pas que ce soit à nous d'interférer dans cette partie de leur vie. (France, Travailleur social 2)



5. Activités et impact du projet STOP

Dans le cadre de notre projet STOP, nous avons mené des activités ciblées afin de fournir aux professionnels en poste et aux futurs professionnels les outils et les informations nécessaires pour lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution. En France, en Grèce, en Italie et en Espagne, l'initiative s'est concentrée sur l'éducation et la sensibilisation à des stratégies de prévention durables.

Tous les outils produits sont accessibles gratuitement et peuvent être par les étudiants et les professionnels.

4.1) Formation de deux jours pour les professionnels et les étudiants en formation professionnelle

Le consortium STOP a organisé des formations approfondies destinées aux étudiants du secteur de la formation professionnelle, en cours de pour devenir des professionnels dans le secteur du travail social. **Au total, une centaine de participants**, tous issus des pays partenaires, ont participé à ces formations :

Pays	Partenaire	Participants	% d'amélioration des connaissances	% se sentent capables d'agir	% de personnes confiantes pour aborder le sujet avec les jeunes	% d'engagements pour la diffusion / l'intégration
France	Pistes-Solidaires (Pau) & MEITIS (Sarcelles)	38	100% (Pistes), 77% (MEITIS)	100% (Pistes), 90%+ (MEITIS)	100% (Pistes), 90%+ (MEITIS)	100% (Pistes), 91% souhaitent plus (MEITIS)
Espagne	UPV/EHU (Bilbao)	20	100%	100%	90%	100%
Italie	CESIE ETS (en ligne)	20	100%	90%	90%	100%
Grèce	Four Elements (Athènes)	22	86% (noté 5-6/6)	91% (Oui/Plutôt Oui)	100 % (classé 5-6/6)	85%

Un tableau plus détaillé de toutes les évaluations à la formation de deux jours est disponible à l'[annexe 1](#).

- **La France** a organisé deux séries de formations avec des profils différents. À **Pistes-Solidaires**, les étudiants du secteur du travail social sont passés du statut de "débutants complets" à celui de professionnels confiants pour aborder le sujet avec les jeunes, notamment grâce à l'outil interactif du *Michetomètre (élaboré par l'ACPE)*. Les formateurs ont noté l'importance du traitement des émotions et des interactions collectives. À **MEITIS**, certains participants avaient eux-mêmes subi des violences sexuelles, ce qui rendait la sécurité psychologique et la sensibilisation aux traumatismes essentielles. **Le format avec la facilitation par deux personnes**, incluant un psychologue pour expliquer la dissociation et le traumatisme, a été reconnu comme très important dans ce cadre.
- La formation en ligne organisée par CESIE ETS **en Italie** a permis la participation de futurs professionnels des secteurs social et éducatif. Les participants ont été surpris par la complexité éthique du *signalement de l'exploitation*, se demandant souvent "*qu'est-ce que cela signifie de signaler un cas d'exploitation sexuelle ?*". Les exercices pratiques comprenaient des simulations d'entretiens et la planification d'ateliers avec des adolescents, couvrant des sujets comme le consentement numérique ou encore la sécurité en ligne.
- La formation **espagnole** s'adressait aux futurs professionnels appelés à travailler en étroite collaboration avec les jeunes. Elle a notamment inclus une session spécifique avec un auteur expert sur l'exploitation sexuelle des enfants. Le format structuré mais participatif a permis de transformer leur "confusion" concernant les termes et les responsabilités en un fort sentiment de capacité d'agir face à ce phénomène. Les formateurs ont observé que si les étudiants n'étaient initialement pas conscients des mécanismes d'exploitation, ils étaient désireux d'intégrer le contenu de STOP dans leur futur travail professionnel.
- En **Grèce**, les professionnels de la jeunesse, de la santé et du travail social ont apprécié l'équilibre entre théorie et pratique, ainsi que "la clarté du contenu, les sessions interactives et la dynamique de groupe bienveillante". De nombreux participants n'avaient aucune connaissance préalable du sujet, mais ont acquis une grande confiance en eux grâce aux outils utilisés.

4.2) Ateliers de sensibilisation

Ces ateliers d'une heure s'adressaient à différents publics cibles, à savoir les travailleurs sociaux, les travailleurs de jeunesse, les autorités publiques et la communauté éducative au sens large.

Pays	Partenaire	Les participants	Amélioration des connaissances	% de personnes confiantes pour aborder le sujet avec les jeunes	% d'engagement à partager les informations sur le sujet	% qui se sont appropriés le Kit STOP pour sensibiliser
France	Pistes-Solidaires & MEITIS	433	100% (Pistes), 67% (MEITIS)	80% (Pistes), 90%+ (MEITIS)	100% (Pistes), 91% (MEITIS)	100% (Pistes)
Espagne	UPV/EHU (Bilbao)	46	100%	~79%	85%	~79%
Grèce	Quatre éléments (Athènes)	40	100%	~79%	85%	~79%
Italie	CESIE ETS (Palerme, Termini)	46	85-100% (variable selon les groupes)	75-95% (variable selon les groupes)	90-100%	80-100%

Un tableau plus détaillé de toutes les réactions à la formation de deux jours est disponible à l'[annexe 1](#).

-La **France** a atteint le plus grand nombre de participants (433). Pour Pistes, les ateliers ont été "un grand succès car presque personne n'avait entendu parler du sujet". Les participants "ont pris conscience du phénomène, de sa montée en puissance et de la nécessité d'aborder ce sujet dans tous les secteurs". Les sessions ont dépassé tous les indicateurs clés de performance et ont duré plus d'une heure en raison du grand intérêt qu'elles ont suscité. Pour MEITIS, les ateliers ont été "très bien accueillis". Les formateurs ont noté que "certains d'entre eux avaient eux-mêmes subi des violences sexuelles". Les éducateurs sportifs ont déclaré qu'ils allaient "accorder une attention particulière aux jeunes qu'ils accompagnent".

-Les sessions organisées par l'**Espagne** à l'UPV/EHU s'adressaient aux futurs éducateurs, professionnels et décideurs politiques.

Pour les animateurs de jeunesse, le sujet était "très pertinent pour eux" et "personne n'avait reçu de formation préalable". Pour les professionnels de la communauté éducative, il était "difficile de trouver des participants" et "briser la glace" a pris du temps. Pour les animateurs de jeunesse, le sujet était très intéressant, mais des difficultés d'ordre émotionnel ont été notées. La pertinence du sujet pour "l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le secteur de l'éducation formelle" a été soulignée. Les

décideurs politiques ont exprimé leur "intérêt pour les données sur le phénomène" et ont apprécié "l'espace de dialogue et de construction" créé par les ateliers.

-**L'Italie** a organisé des ateliers qui ont réuni au total 46 participants issus des secteurs de la jeunesse, du travail social, de l'enseignement et des représentants politiques. Les animateurs de jeunesse ont déclaré qu'"avant l'atelier, ils n'avaient qu'une connaissance superficielle de la question". Le formateur a noté que leur "empressement à apprendre et à aborder ces questions était particulièrement encourageant". **Les travailleurs sociaux**, ont exprimé leurs inquiétudes concernant l'expansion du phénomène en ligne.

-**La Grèce** a organisé quatre ateliers couvrant les secteurs de la jeunesse, du travail social, de l'éducation et de la politique. Les formateurs ont observé des thèmes récurrents : la nécessité de "mécanismes d'orientation locaux plus clairs" et de boîtes à outils pour agir.

4.3) Durabilité et suivi

- 75 % des centres de formation partenaires ont prévu d'inclure les modules STOP dans leurs modules de formation réguliers.
- Le projet a favorisé la communication multidisciplinaire et encourage les experts qui y ont participé à établir des réseaux d'accompagnement, d'identification et de prévention.
- La méthode a été jugée positive en raison de sa flexibilité, qui permet d'aider les personnes récemment diplômées du secteur social et de l'éducation, ainsi que les experts plus expérimentés, et de maintenir un équilibre entre la théorie et les échanges entre les participants.

Le tableau suivant résume les bonnes pratiques identifiées au cours du processus de recherche, par pays :

Pays	Bonnes pratiques	Description
France	Plate-forme PARÉ et ligne d'assistance 119	Soutien centralisé, sensibilisation des médias, ligne d'assistance téléphonique
Grèce	A21 & Le sourire de l'enfant	Services aux victimes, y compris la protection des enfants migrants
Italie	114 Urgence pour l'enfance	Ligne d'assistance téléphonique liée à l'éducation sur les risques numériques
Espagne	EDR-CSECA	Boîte à outils de détection précoce intégrée dans les services à l'enfance.

6. Recommandations politiques

Recommandations pour les centres de formation

1. Intégrer des modules obligatoires sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution

Sur la base des résultats positifs du projet STOP en matière de formation, il est important d'intégrer l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution dans tous les programmes de formation professionnelle pertinents (formations initiales et continues). Il s'agit notamment de la formation des enseignants/formateurs, des formations du travail social, les services de police, des programmes de justice et de soins de santé, et des programmes liés à l'application de la loi.

Ces modules devraient également inclure des temps sur la manière d'identifier les facteurs de risque, les cadres juridiques pertinents et l'approche adaptée pour intervenir auprès des victimes.

2. Mettre en place des programmes de formation pour la formation continue

Les participants nous ont fait part de l'idée de créer des espaces de formation dans le cadre de la formation continue, qui incluent des études de cas et suivent une approche interdisciplinaire. Ces formations devront être régulièrement mises à jour, en lien avec des associations et des professionnels qui interviennent auprès de jeunes victimes ou en danger.

3. Sécurité numérique

Compte tenu des préoccupations mentionnées dans nos recherches et lors des ateliers menés, les professionnels doivent être équipés pour faire face aux risques en ligne auxquels sont exposés les mineurs. Cela peut inclure des ateliers sur l'utilisation sûre d'Internet, la reconnaissance de ce qu'est le *grooming* dès le plus jeune âge, et l'application d'un protocole commun lorsque l'on soupçonne une exploitation dans les communications en ligne.

4. Normaliser les protocoles et le contenu des formations

Les participants ont également souligné l'importance de disposer d'outils (ou de boîtes à outils) qui aident les professionnels à identifier, à répertorier et à traiter les cas d'exploitation sexuelle des mineurs à fin de prostitution auxquels ils pourraient être confrontés.

Il est suggéré que les enseignants, les travailleurs sociaux et la police utilisent une méthode commune pour identifier et suivre les cas d'exploitation sexuelle de mineurs, collecter des informations sur une boîte à outils commune et unifiée, et encourager le partage de données entre chaque institution.

5. Lier la formation contre l'exploitation sexuelle des mineurs à la lutte contre le harcèlement et à la lutte contre le trafic de drogue.

6. Former les éducateurs à l'éducation sexuelle, y compris à la navigation sécurisée sur Internet, aux sextos et à la pornographie.
7. Mettre l'accent sur la formation à l'accompagnement des jeunes qui **sortent de la prostitution**. Un accompagnement multidimensionnel doit pouvoir exister : mineurs victimes (rupture de contrôle, projet d'avenir, justice), travailleurs sociaux, familles.

Recommandations pour les autorités publiques :

1. Mise à jour des cadres juridiques

Définir explicitement l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution, en remplaçant des termes dépassés comme "prostitution des mineurs", afin de couvrir tous les aspects du phénomène. Combler les lacunes juridiques pour renforcer les condamnations, ajouter des peines plus sévères et prendre en compte les nouvelles formes d'exploitation (par exemple, sur les plateformes en ligne) en criminalisant les cas d'exploitation.

2. Établir une coordination entre les agences

Créer des groupes de travail nationaux qui facilitent la collaboration entre les services sociaux, les forces de l'ordre, les soins de santé, l'éducation et les associations. Créer des centres d'accompagnement où la Police, les psychologues et les travailleurs sociaux peuvent aider ensemble les victimes, en évitant les processus bureaucratiques inutiles qui traumatisent davantage les victimes. Rendre obligatoires l'échange régulier d'informations et les pistes de prise en charge, en veillant à ce que chaque cas suspect déclenche une réponse rapide et coordonnée. Garantir un projet individualisé à long-terme (y compris professionnel et concernant l'hébergement) pour éviter une nouvelle exploitation.

3. Mener des campagnes de sensibilisation et de prévention

Intégrer la sensibilisation à l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution dans les programmes scolaires, en formant les enseignants et la communauté éducative à accompagner les victimes de manière adaptée.

4. Accélérer les connexions entre les réseaux : mobilisation interministérielle, judiciaire, départementale et des forces de l'ordre.

Les États doivent s'attaquer aux **causes sociétales** qui favorisent l'organisation du proxénétisme.

5. Il est primordial de s'assurer de l'engagement des États et de l'Union européenne à renforcer et à mettre en œuvre de nouvelles mesures visant à prévenir et à combattre toutes les formes d'exploitation sexuelle des mineurs.

6. Les autorités européennes doivent suivre de près leurs autorités nationales respectives et encourager l'échange de bonnes pratiques entre les États

Appel à l'action

Dans toute l'Europe, des enfants sont exploités sexuellement, souvent **sans être repérés.**

La plupart des professionnels de première ligne **ne sont pas formés.**

Nous devons agir.

- Définir l'expression "exploitation sexuelle des mineurs" dans la loi.
- Criminaliser le toilettage numérique.
- Former tous les professionnels à la détection et à la réaction éclairée par les traumatismes.
- Établir une coordination entre les agences.

7. Conclusion

Notre projet STOP a montré que l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution n'est pas un problème isolé, mais un problème systémique dans toute l'Europe.

Cette question exige une attention urgente car de nombreux mineurs sont en danger alors qu'ils restent invisibles pour le système, le phénomène se développe rapidement dans les environnements numériques sans être contrôlé, et les lois actuelles reflètent encore des concepts et une terminologie dépassés.

Bien qu'il existe des cadres juridiques et que des mesures soient en place, l'application reste faible, la coordination des institutions n'est pas organisée et la plupart des professionnels ne sont pas bien formés pour identifier et traiter le problème de l'exploitation lorsqu'ils y sont confrontés.

Grâce à nos recherches sur le terrain, aux entretiens, aux sessions de formation et aux ateliers de sensibilisation que nous avons organisés dans les pays partenaires, nous nous rendons compte que lorsqu'une formation est mise en place, les professionnels sont plus confiants et mieux informés pour traiter la question, que ce soit dans le cadre de la prévention du phénomène ou pour sa prise en charge.

Ce dont nous avons besoin, c'est de rendre la formation sur ce thème obligatoire, d'actualiser le langage utilisé dans les cadres juridiques pour qu'il corresponde à la réalité et déresponsabilise la victime, et d'instaurer une coopération entre les agences et les institutions.

8. Bibliographie

ACPE

RAPPORT 2020 / 2021 Sur l'Exploitation et agression sexuelles des mineurs en France

https://www.acpe-asso.org/files/ugd/f27a46_1ce97a6aa458417c9160683b81df61fc.pdf

Avis sur la prévention et la lutte contre la prostitution des mineurs et la traite à des fins d'exploitation sexuelle RAPPORT 15 AVRIL 2021 CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme)

<https://www.cncdh.fr/sites/default/files/2021-05/A%20-%202021%20-%205%20-%20Pr%C3%A9vention%20et%20la%20lutte%20contre%20l%27exploitation%20sexuelle%20des%20mineurs%2C%20avril%202021.pdf>

Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution ONPE (observatoire national de la protection de l'enfance)

Dossier thématique coordonné par Émilie Cole, chargée d'études, et par Magali Fougère-Ricaud, chargée de mission

VOLET 1 : comprendre,

voir, (se) mobiliser

AVRIL 2021

https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt_prostitution_t1.pdf

VOLET 2 (se) mobiliser,

prévenir, accompagner

NOVEMBRE 2022

https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt_proteger_les_enfants_et_les_ados_de_la_prostitution_2_0.pdf

MINISTERE DES SOLIDARITES ET DES FAMILLES RAPPORT JUILLET 2021

Ce rapport a été conçu par le Groupe de travail sur la prostitution des mineurs et remis à M. Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles.

La présidence de ce groupe de travail a été confiée à Madame Catherine CHAMPRENAULT, Procureure Générale près la cour d'appel de Paris,

<https://solidarites.gouv.fr/rapport-du-groupe-de-travail-sur-la-prostitution-des-mineurs>

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/flyer_promifra-cvm_.pdf

CVM

RAPPORT JANVIER 2022

Dans le cadre d'une recherche-action pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs menée avec le soutien de l'État, le Centre de victimologie pour mineurs (CVM).

<https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2022-09/rapport-promifrance-cvm-janv2022.pdf>

L'exploitation sexuelle des mineurs en Île-de-France en 2022 RAPPORT ONG ECPAT 2022

Face à l'augmentation des cas de prostitution de mineurs en Ile-de-France constatée par les acteurs de terrain et le manque d'outils pour y répondre, ECPAT France a mandaté le chercheur Guillaume Coron pour apporter des clés de compréhension à ces acteurs de l'intervention.

https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2023/06/Recherche-IdF_web.pdf?utm_source=brevo&utm_campaign=NEWSLETTER%20-%20PARE%20Juin%202023&utm_medium=email

DEFENSEUR DES DROITS RAPPORT DECEMBRE 2022

Dans le cadre du 6e examen de la France sur l'effectivité de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, le Défenseur des droits a publié un rapport complémentaire en réponse au rapport déposé par le gouvernement français auprès du Comité le 11 juillet 2022.

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_rapport-complementaire_cide_onu_decembre-2022_20230420.pdf

Prostitution de mineures – Quelles réalités sociales et juridiques ?

RAPPORT RECHERCHE OCTOBRE 2020

Bénédicte Lavaud-Legendre, Cécile Plessard, Gaëlle Encrenaz

<https://hal.science/hal-02983869v1/document>

PROSTITUTION DES MINEURS ET REPRÉSENTATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX. ANALYSE FRANCO-CANADIENNE RAPPORT RECHERCHE JUIN 2021

Le présent document constitue le rapport scientifique d'une mission réalisée avec le soutien du GIP Mission de recherche Droit et Justice.

: Aziz Essadek, maître de conférences, Université de Lorraine, Laboratoire INTERPSY,
Delphine Colin-Vézina, directrice du Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill

Nadine Lanctôt, professeure à l'Université de Sherbrooke et titulaire de la chaire de la recherche du

Canada (CRC) sur le placement et la réadaptation des adolescentes et des jeunes femmes en difficultés

Maurice Corcos, pédopsychiatre, praticien hospitalier - professeur universitaire, Université de Paris et chef de service du département de pédopsychiatrie à l'Institut Mutualiste Montsouris.

<http://www.gip-recherche-justice.fr/wp-content/uploads/2021/09/Note-de-synth%C3%A8se-finale-VF-1.pdf>

Prévalence de la prostitution des mineurs dans les pays à revenu élevé : revue de littérature ARTICLE DE RECHERCHE DECEMBRE 2021

Mélanie Dupont, Hélène Pohnu, Ugo Clochiatti, Charlotte Gorgiard

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0222961721001495?via%3Dihub>

Risques prostitutionnels à l'adolescence RECHERCHE 2022 financée par l'ONPE

Comprendre les processus d'engagement dans les conduites à risque et élaborer des outils de prévention.

Beate COLLET – enseignante-chercheuse

Katia BAUDRY – sociologue indépendante

Membre associée au GEMASS

https://onpe.gouv.fr/system/files/ao/audry_collet_gemass_rapport_final_mise_en_forme.pdf

Entrée dans des pratiques prostitutionnelles d'adolescentes nouvellement placées en foyer : analyse des interactions et facteurs favorisants

RECHERCHE PRINTEMPS 2022

Hélène Frithmann et Nathalie Gavens

<https://journals.openedition.org/sejed/11469>

L'accompagnement des mineures en situation de prostitution : mission impossible ?

RECHERCHE PRINTEMPS 2022

Bénédicte Lavaud-Legendre chargée de recherche CNRS au Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale

Université de Bordeaux

<https://journals.openedition.org/sejed/11284>

PROSTITUTION DE MINEURES

Parcours de vie des individus impliqués dans la prostitution par plans RAPPORT RECHERCHE JANVIER 2023

Bénédicte LAVAUD-LEGENDRE Cécile PLESSARD Gillonne DESQUESNES Nadine PROIA-LELOUEY Gaëlle ENCRENAZ Gautier DEBRUYNE

<https://shs.hal.science/halshs-03971210/document>

OBSERVATOIRE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, lettre thématique

LE SYSTEME PROSTITUTIONNEL, AVRIL 2025

https://arreteonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2025-04/Lettre%20de%20l%27Observatoire%20national%20des%20violences%20faites%20aux%20femmes_syst%C3%A8me%20prostitutionnel_VF2.pdf

Ambasciata Germania Berlino Sociale, Ufficio Sociale. (2012). *Country report : Italie*. Protection des mineurs en Europe. <https://www.protection-of-minors.eu/en/country/IT>

Conseil de l'Europe. (n.d.). *Convention de Lanzarote : Protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels*. <https://www.coe.int/en/web/children/lanzarote-convention>

Darley, M., David, M., Mathieu, L., Mainsant, G., & Guienne, V. (2018). *Les politiques de la prostitution en France*. In *L'évaluation des politiques de la prostitution en Europe*. Archives HAL. <https://shs.hal.science/halshs-02407699v1>

Direction générale de la communication. (2024, 6 février). *La Commission propose de renforcer les règles de droit pénal pour lutter contre les abus sexuels sur les enfants*. Commission européenne. https://commission.europa.eu/news/commission-proposes-strengthen-criminal-law-rules-fight-child-sexual-abuse-2024-02-06_en

Ethniko Tipografio. (2009). *Loi 3727/2008 sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels* [en grec]. Journal officiel de la République hellénique, partie A, pp. 4377-4384. https://natlex.ilo.org/dyn/natlex2/r/natlex/fe/details?p3_isn=100577

Commission européenne. (2020). *Stratégie de l'UE pour lutter plus efficacement contre les abus sexuels concernant les enfants* (COM(2020) 607 final). <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM:2020:607:FIN>

Godar, R. et Holmes, D. (2017). *The use of research evidence regarding 'what works' in local authority child protection systems and practice*. Fondation pour l'intervention précoce. <https://www.eif.org.uk/files/pdf/cp-3-godardholmes-practice.pdf>

Gouvernement espagnol. (2021). *Loi organique 8/2021, du 4 juin, sur la protection intégrale des enfants et des adolescents contre la violence*. <https://rm.coe.int/lucia-losoviz-spanish-ministry-of-social-rights-and-agenda-2030-/1680a61ae3>

Gouvernement espagnol. (2022b). *Plan stratégique national contre la traite des êtres humains et l'exploitation du travail 2021-2023 (PENTRA)*. <https://eucpn.org/document/spain-national-strategic-plan-against-human-trafficking-and-labour-exploitation-2021-2023>

Karmacharya, S. et Paternò, G. M. (2022). *Mettre fin aux abus et à l'exploitation sexuels des enfants : State-of-play in light of the Lanzarote Convention* (A. Varrella, A. Guerreiro, & G. Scappucci, Eds.). ECPAT International & Conseil de l'Europe. <https://rm.coe.int/country-overview-italy-ending-child-sexual-abuse-and-exploitation-stat/1680ae8ae7>

9. Annexes

Annexe 1

Résumé de la formation de 2 jours - par pays

	France	
	Pistes-Solidaires (26 participants)	Meitis (12 participants)
	Étudiants en formation professionnelle dans le domaine du travail social, âgés de 18 à 45 ans Deux sessions ont eu lieu, en adaptant le programme entre la première et la deuxième session sur la base des commentaires des participants.	Travailleurs sociaux, médiateurs, conseillers familiaux et jeunes en Service Civique à la Maison de Quartier Sarcelles
Résultats	- 100% ont amélioré leurs connaissances sur le sujet - 100% se sentent capables d'agir dans la prévention ou le soutien aux victimes après la formation - 100% recommanderaient la formation à d'autres personnes - 100% se sentent capables d'aborder la question avec les jeunes - Note de satisfaction moyenne : 5,8/6 - Acquisition de connaissances : 5.4/6 - Pertinence de la formation par rapport au contexte professionnel : 5.2/6	- 100 % ont été satisfaits d'avoir participé - 77% ont déclaré avoir amélioré leurs connaissances - 90% ont apprécié le contenu et les méthodes de la formation - 36% se sentent pleinement équipés pour agir ; 54% "plutôt oui", ce qui indique une préparation solide mais pas totale. - 91% sont intéressés par une formation complémentaire
Perspectives	Le point de vue du formateur : - Les participants étaient débutants, ignorant au départ ce que l'on entendait par l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins de prostitution. - La discussion a révélé une certaine confusion quant à ce qui peut être considéré comme de l'exploitation sexuelle et ce qui ne l'est pas. - Il était essentiel d'avoir deux personnes pour animer le débat en raison de la lourdeur émotionnelle du sujet. - L'activité sur le <i>Michetomètre</i> a suscité un débat approfondi et a nécessité un temps supplémentaire de débriefing pour parvenir à une compréhension commune.	Réflexions des participants : -L'accent est mis sur le dialogue et l'échange en tant qu'avantages clés. -Certains participants ont estimé que "deux jours de formation, c'était trop court". Le point de vue du formateur : -Le sujet touche à des traumatismes personnels pour certains ; le groupe doit faire preuve de sensibilité psychologique. -Recommandation : allonger la durée de la formation et fournir des outils concrets et des points de vue de survivants.

Espagne	
UPV/EHU (20 participants, étudiants en deuxième année d'éducation sociale)	
La formation s'adressait aux futurs professionnels appelés à travailler en étroite collaboration avec les jeunes. Elle comprenait une participation active comme les formats "usine créative" et une session dédiée avec un auteur expert sur l'exploitation sexuelle des enfants.	
Résultats	- 100% de connaissances accrues - 100% se sentent prêts à agir - 90 % se sont sentis capables d'en parler aux jeunes - 100% des partenaires institutionnels prévoient d'intégrer les modules STOP
Le point de vue du formateur :	- Au départ, les participants confondaient les termes et n'avaient aucune idée de la manière prévenir, de diagnostiquer ou d'intervenir face à des cas d'exploitation sexuelle. - Après la formation, ils ont exprimé avoir été très surpris par les informations qui leur ont été transmises et sont très motivés pour les intégrer dans leur travail futur. - La méthodologie a été adaptée pour inclure une participation active, une réflexion, un débat et une conférence avec des experts. - Les formateurs ont confirmé que les méthodes expérientielles permettaient de mieux comprendre et de s'approprier le sujet.

Italie	
CESIE ETS (20 participants, en ligne)	
Les participants étaient des étudiants de l'EFP dans les domaines de l'éducation, de la psychologie et du travail social. La formation a combiné des bases conceptuelles avec des exercices de simulation et une collaboration entre pairs.	
Résultats	- 100% ont amélioré leurs connaissances - 90 % se sont sentis capables d'agir en matière de prévention ou d'accompagnement - 90 % se sentent à l'aise pour discuter de la question avec les jeunes - 100 % des institutions partenaires se sont engagées à intégrer des actions dans ce domaine dans le futur
Le point de vue du formateur :	- Les participants ont été frappés par la complexité éthique du <i>signalement des abus</i>, se demandant souvent "<i>qu'est-ce que cela signifie de signaler un abus ?</i>".

	- Les exercices pratiques comprenaient des simulations d'entretiens et la planification d'ateliers avec des adolescents, couvrant le consentement numérique, la sécurité en ligne et les limites personnelles. - Défi principal : équilibrer l'engagement spontané et profond des participants avec des objectifs d'apprentissage structurés. - La formation était interactive, émotionnellement engageante, avec de fortes réflexions sur les stéréotypes entourant l'exploitation des mineurs. - Le passage d'un format structuré à un format dirigé par les participants a enrichi la deuxième journée.
--	---

	Grèce
	Four Elements 22 participants
	Étudiants en formation professionnelle dans les domaines suivants : travailleurs de la jeunesse, travailleurs de la santé, éducateurs Principalement des femmes en début de carrière âgées de 18 à 29 ans. La formation a permis d'équilibrer les connaissances de base et l'application dans la vie réelle.
Résultats	- 100% de satisfaction à l'égard de la formation (la plupart ont donné une note de 5 ou 6) - 86% ont atteint un niveau de connaissance bon à très bon (5 ou 6) - 91% se sentent prêts à agir (13 "oui", 7 "plutôt oui" – 2 n'ont pas complété) - 100 % des partenaires ont exprimé leur intérêt pour l'intégration du contenu STOP dans les formations futures
Le point de vue du formateur :	- Les participants ont apprécié la clarté du contenu, les sessions interactives et la dynamique de groupe favorable. - De nombreux participants n'avaient aucune connaissance préalable du sujet, mais ont acquis une grande confiance en eux grâce à l'apprentissage appliqué. - Le feedback des participants a souligné la valeur des exemples pratiques et réels et du dialogue. - Une suggestion : prévoir plus de temps pour les études de cas complexes.

Annexe 2

Ateliers de sensibilisation d'une heure – Par pays

	France	
	Pistes-Solidaires	MEITIS
	Travailleurs de jeunesse (Mission Locale), travailleurs sociaux, communauté éducative, décideurs politiques locaux	Étudiants en commerce, étudiants en BTS social, entraîneurs de football, députés, hauts fonctionnaires
Les participants	183 au total : - Jeunes : 65 - Social : 74 - École : 15 - Politique : 29	250 au total : - Jeunes : 160 - Social : 65 - Politique : 25
Résultats	- 100% bonne à très bonne compréhension du sujet - 100% ont compris comment réutiliser les outils créés dans le cadre du projet - 100 % se sont engagés à diffuser l'information sur le sujet - 80 % se sont sentis en confiance pour discuter avec les jeunes	- 67% ont amélioré leurs connaissances - 93% se sont sentis équipés pour agir personnellement ou professionnellement
Points de vue des formateurs	- Le sujet était nouveau pour la plupart des participants - Les sessions ont duré plus d'une heure en raison de l'intérêt suscité - Forte demande de protocoles et de suivi - Les jeunes conseillers ont formé un groupe pour demander une formation sur la prévention auprès des jeunes.	- De nombreux participants avaient des liens directs ou émotionnels avec la question. - La co-animation par un psychologue était essentielle - Les députés se sont engagés à aborder le sujet publiquement en avril. - Des sessions de 2 heures ont été demandées en raison de l'engagement élevé des participants.

	Espagne			
Secteur cible	Localisation	Participants	Principaux résultats	Perspectives pour les formateurs
Travailleurs de la jeunesse	Faculté d'éducation, Bilbao (19 décembre 2024)	12	-~80 % ont atteint un niveau de compréhension "bon à très bon". - 75% ont trouvé les instructions de réutilisation du kit claires -70 % sont confiants dans le fait d'aborder le sujet avec les jeunes -80 % s'engagent à partager l'information	- Facile de capter l'attention" en raison de la pertinence et de la nouveauté. -Personne n'avait reçu de formation auparavant" malgré la prévalence du problème -Difficultés émotionnelles constatées -Besoin de plus de temps pour développer des compétences pratiques".
Travailleurs sociaux	Faculté d'éducation, Bilbao (novembre 2024)	20	- Intérêt et engagement élevés - Le besoin d'une formation plus approfondie pour appliquer le contenu a été souligné - La session est considérée comme enrichissante et motivante	- Un "profil diversifié" enrichit les discussions -Certains ont estimé que le "manque de protocoles" sur leur lieu de travail les empêchait d'agir. - Les participants ont souligné le besoin de "stratégies claires" et d'"outils pratiques" - Les formateurs ont insisté sur le suivi post-atelier
Communauté scolaire	27 décembre 2024	5	- 100% de connaissances accrues - Les participants ont déjà eu l'occasion de traiter des cas d'ESIA. - Stratégies partagées et intérêt pour une formation plus poussée	-Difficile de recruter en raison de la sensibilité du sujet et des conflits d'horaires personnels. - « Briser la glace » a été difficile -Une fois ouverts, les participants se sont montrés "généreux" et "impliqués" -La session a créé des "réseaux stables d'accompagnement".

Décideurs politiques	En ligne - 8 novembre 2024	9	- 100% satisfait et a trouvé le sujet pertinent -Utile pour la prévention et l'intervention -Vous souhaitez continuer à proposer des modules STOP	- L'intérêt pour les données et les stratégies ESIA est élevé -Les participants ont souligné la nécessité d'amener STOP à "différents niveaux des organisations qu'ils représentent". -La pertinence de l'inclusion des personnes handicapées et de l'éducation formelle a été soulignée.
-----------------------------	----------------------------	---	---	---

	Italie			
Secteur cible	Localisation	Les participants	Principaux résultats	Perspectives pour les formateurs
Travailleurs de la jeunesse	Institut Euromadonie, Palerme (27 Nov 2024)	13	- 85% d'amélioration des connaissances - 75% de confiance dans les discussions avec les jeunes - 100 % ont compris l'utilisation du kit STOP - 90 % se sont engagés à partager leurs connaissances	- La plupart des participants n'ont "jamais reçu de formation structurée" - Choqués par les obligations légales et les risques en ligne - Demandent une formation à long terme sur l'éducation affective/sexuelle et la manipulation numérique
Travailleurs sociaux	Bureau CESIE ETS, Palerme (18 mars 2025)	8	- 100% d'amélioration des connaissances - 95% confiants dans les discussions avec les jeunes	- Forte inquiétude concernant le "toilettage et le traumatisme numériques" (digital grooming and trauma) - Demande d'outils sur "la dissociation, le signalement et la communication non violente " - Souligne le manque d'accès aux jeunes

			- 100% trouvé Kit STOP clair - 95% s'engagent à diffuser l'information	espaces numériques des mineurs dans les centres d'hébergement.
Communauté scolaire	Institut Euromadonie, Palerme (13 mars 2025)	14	- 85% d'amélioration des connaissances - 75 % sont confiants dans les discussions avec les jeunes - 80% ont trouvé les instructions du kit claires - Un engagement à 100 % pour le partage du contenu	- Séance animée par un psychologue sur "la jalousie, la possessivité et la dynamique relationnelle". - A noté les tabous culturels et a exprimé le besoin d'outils pour favoriser une "éducation affective saine" dans les écoles.
Décideurs politiques	Institut Euromadonie, Termini Imerese (17 Mar 2025)	11	- 90 % d'amélioration des connaissances - 80% confiants dans les discussions avec les jeunes - 95 % ont compris l'utilisation du kit STOP - 95 % se sont engagés à le diffuser	- L'absence de protocoles et la nécessité d'une "coordination institutionnelle" ont été identifiées - L'atelier les a aidés à reconnaître la "complexité du toilettage numérique". - Il a été demandé d'étendre le programme STOP aux "politiques relatives aux écoles, à la jeunesse et aux sports".

	Grèce
Participants	40 au total : - Jeunesse : 10 - Social : 10 - L'école : 10 - Politique : 20
Résultats	- 100 % ont déclaré avoir amélioré leur compréhension du sujet - 100% ont trouvé le contenu de l'atelier applicable à leur travail - ~79% ont trouvé les instructions de réutilisation du kit STOP claires et exploitables - 91% se sentent capables d'agir dans des situations de prévention/soutien - ~79% se sentent à l'aise pour discuter de la question avec les jeunes - 85% de partage et de diffusion du contenu de STOP
Points de vue des formateurs	- Les participants ont "constamment mentionné une sensibilisation accrue" et la valeur des "listes de ressources concrètes et de la collaboration multi-agences" - Les jeunes et les travailleurs sociaux ont fait part de leurs difficultés à "entamer des conversations délicates", mais ils ont gagné en confiance au cours de la session. - Les formateurs ont observé une forte demande pour davantage d'"études de cas réels", de "jeux de rôle basés sur des scénarios" et de temps prolongé.

STOP

Sensitize and Train Organisations to fight against the Prostitution of minors

pistes solidaires



Partners

Coordinator

Pistes Solidaires

France

www.pistes-solidaires.fr

UPV-EHU

Spain

www.ehu.eus

CESIE

Italy

cesie.org

FOUR ELEMENTS

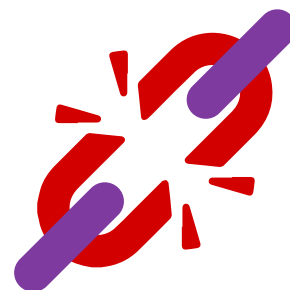
Greece

www.4-elements.org

MEITIS

France

scopmeitis.eu



STOP is licensed under CC BY-NC-SA 4.0. To view a copy of this license, visit <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>



Co-funded by
the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Commission. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

KA220-VET-0B84F500